

Département
de la COTE D'OR

Arrondissement de
BEAUNE

Convocation du
14 mars 2024

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT
DES AGGLOMÉRATIONS DE BEAUNE,
NUITS-SAINT-GEORGES ET GEVREY-CHAMBERTIN**

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

**SÉANCE DU 27 MARS 2024 – 18H
14 RUE PHILIPPE TRINQUET À BEAUNE**

PRÉSENTS :

PRÉSIDENT : Pierre BOLZE

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud :

Jean-Luc BECQUET, Carole BERNHARD, Pierre BROUANT, Jean-Claude BROUSSE, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Céline DANCER, Philippe JACQUELIN, Sébastien LAURENT, Pascal MALAQUIN, Jean MAREY, Rémy MORIN, Didier SAINT-EVE, Denis THOMAS, Jean-Christophe VALLET.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Philippe BALIZET, Olivier BAYLE, Gilles CARRÉ, Alain CARTRON, Valérie DUREUIL, Pascal GRAPPIN, Hubert POULLOT, Dominique VERET.

EXCUSÉS :

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud :

Sandrine ARRAULT, Céline DANCER, Gérard GREFFE, Sylvain JACOB, Jean-Pascal MONIN, Michel QUINET, Gérard ROY, Alain SUGUENOT, Guy VADROT.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Jacques BARTHELEMY, Pascal BORTOT, Christophe LUCAND, Jacques MERRA, Philippe RUPIN.

POUVOIRS :

- Céline DANCER a donné pouvoir à Pascal MALAQUIN
- Alain SUGUENOT a donné pouvoir à Pierre BOLZE
- Pascal BORTOT a donné pouvoir à Alain CARTRON
- Christophe LUCAND a donné pouvoir à Hubert POULLOT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Valérie DUREUIL

C/24/06 – RÉPARTITION DE LA CONTRIBUTION ANNÉE 2024

Le budget de fonctionnement 2024 s'équilibre par une participation des Communautés à hauteur de 165 775.88 €.

La répartition par communauté est la suivante :

- Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud (65%) : 107 754.32 €,
- Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits Saint Georges (35%) : 58 021.56 €.

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ADOpte** la répartition de la contribution année 2024 ci-dessus.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,



PIERRE BOLZE,
Président du Syndicat

